



BETTERAVES :

Faible évolution de la pression cercosporiose.
Présence de charançons dans l'Oise et la Somme.
Présence de teignes.

BETTERAVES

Betteraves : 47 parcelles observées cette semaine.

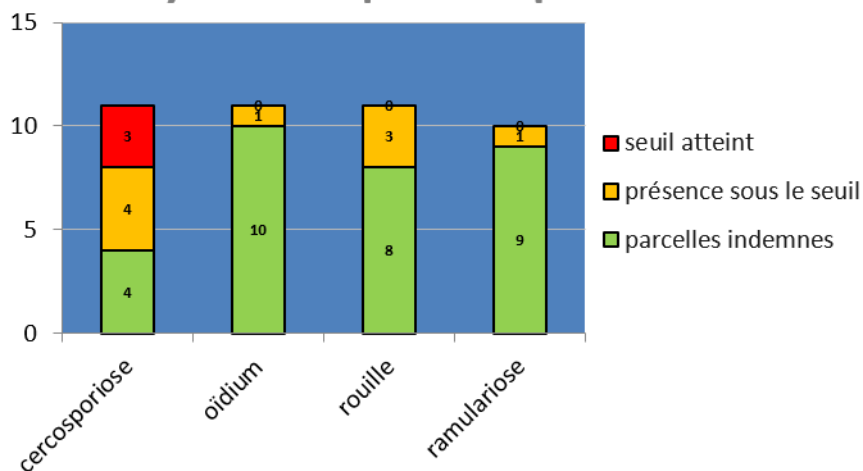
BIOAGRESSEURS

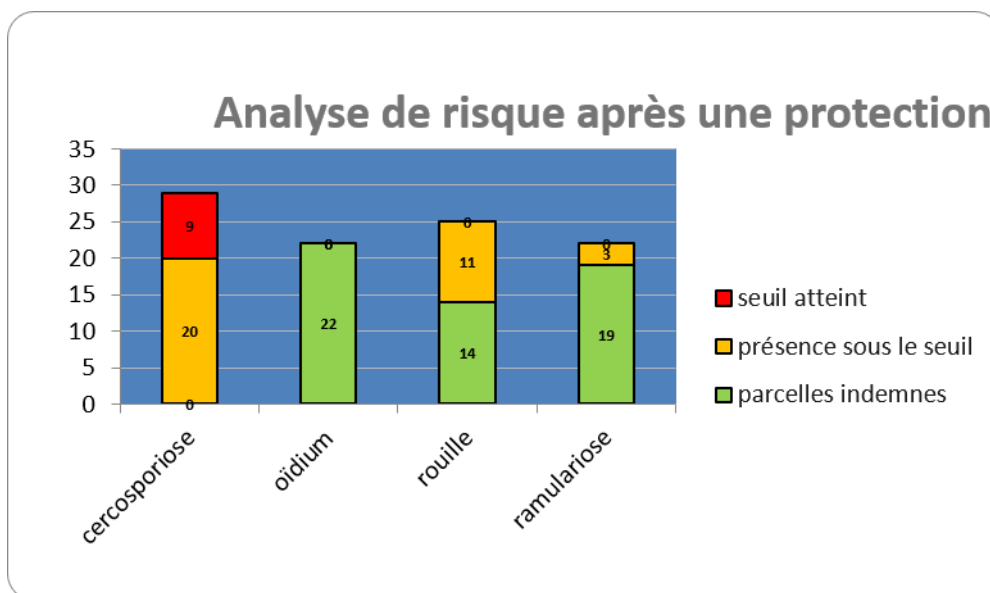
Maladies foliaires

47 parcelles ont été observées cette semaine. 3 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque T1 pour la cercosporiose, et 9 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque T2.

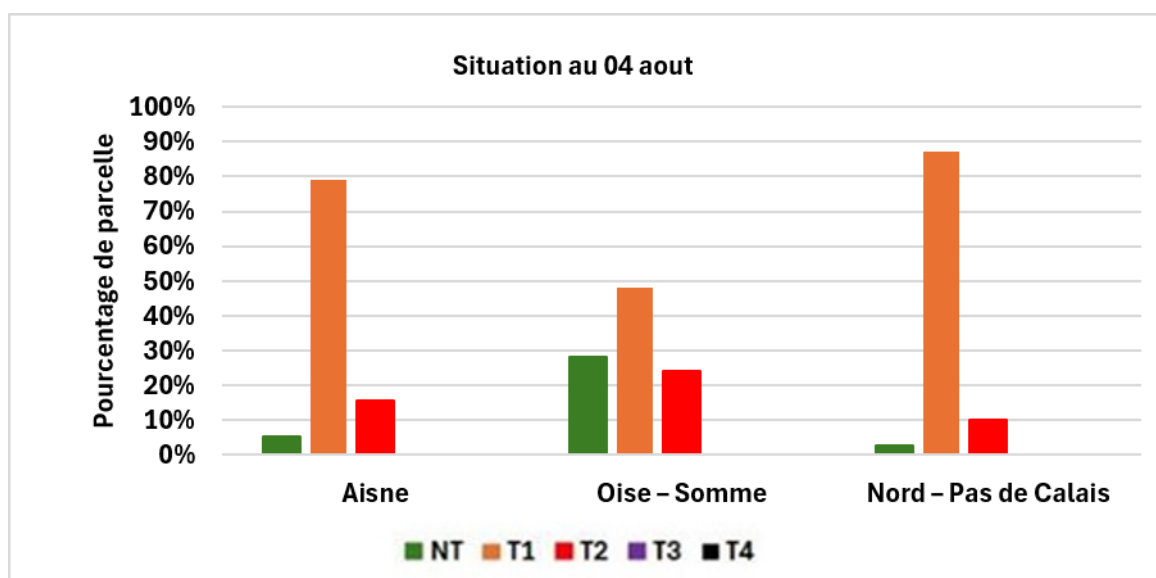


Analyse de risque sans protection

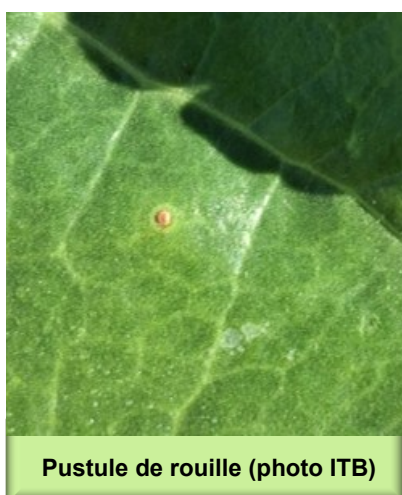




Répartition régionale du niveau de seuil atteint :

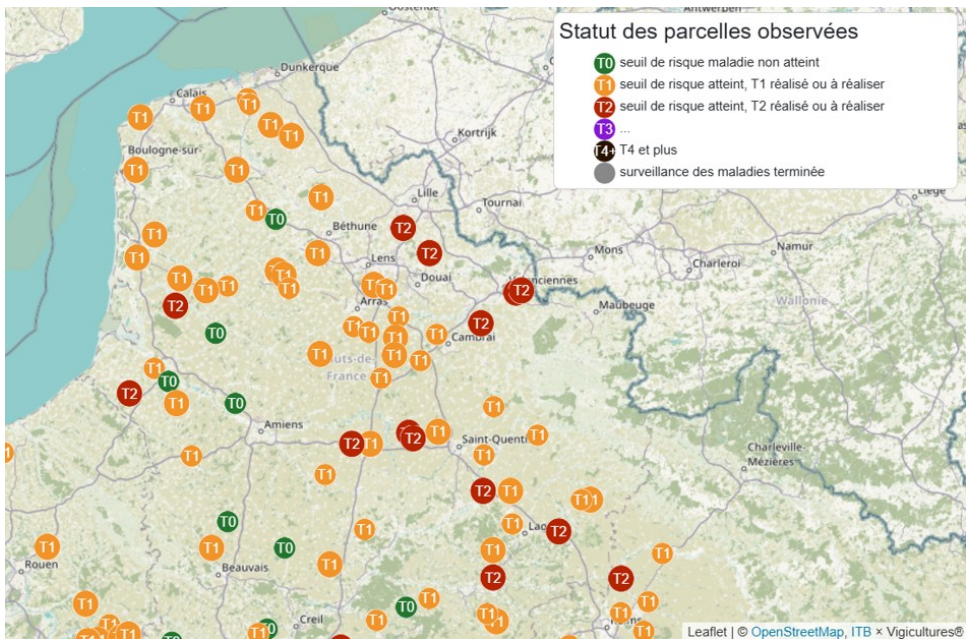


Nous constatons un ralentissement de la cercosporiose du fait d'un manque d'humidité. Certaines parcelles atteignent le seuil pour une 2^{ème} protection.



A ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation est indispensable avant toutes prises de décision.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB, lien : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>



Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

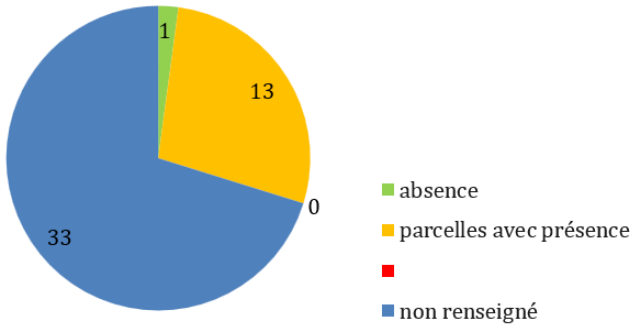
Jaunisse



Jaunisse virale (photo ITB)



Jaunisse - % de la surface parcellaire touchée

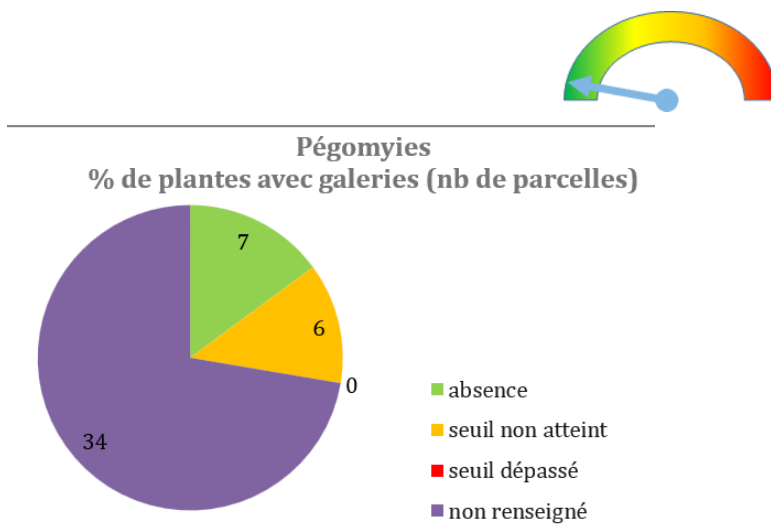


Les symptômes de jaunisse sont signalés sur 13 parcelles. Les surfaces touchées restent majoritairement faibles, de 1 à 3 %. Une parcelle dans la Somme signale une présence à 10%. **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Pégomyies



Pégomyie (photo ITB)

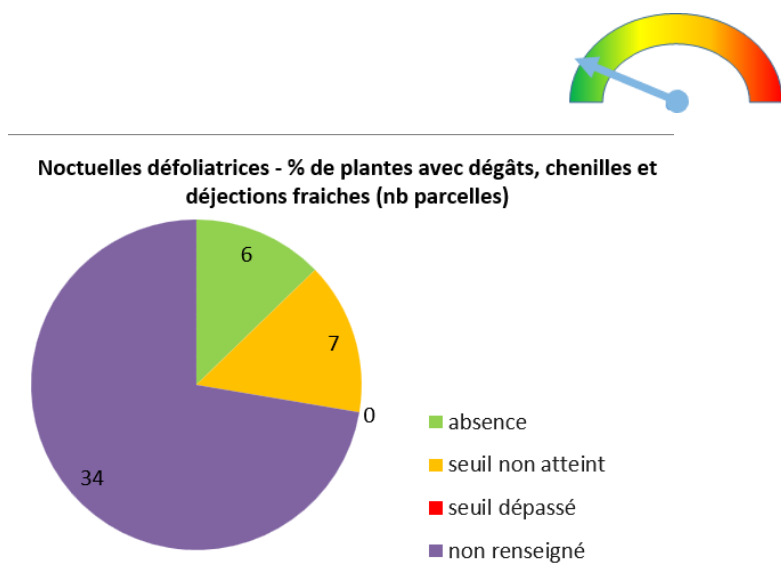


Comme la semaine précédente, 6 parcelles signalent la présence de pégomyies, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec galeries et présence de larve à partir de la couverture du sol.

Noctuelles défoliatrices



Noctuelles défoliatrices (photo ITB)

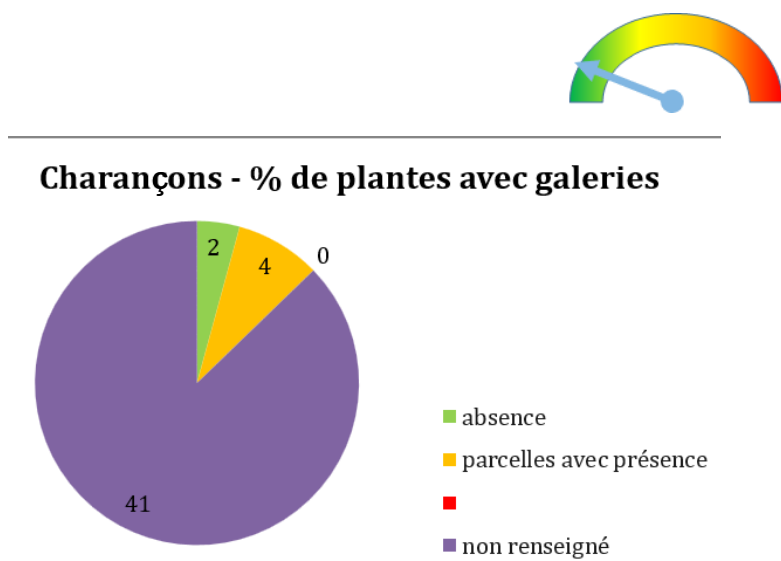


Une régression de la présence de noctuelles défoliatrices cette semaine. 7 parcelles signalent leur présence, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes atteintes avec des dégâts et des déjections fraîches.

Charançons



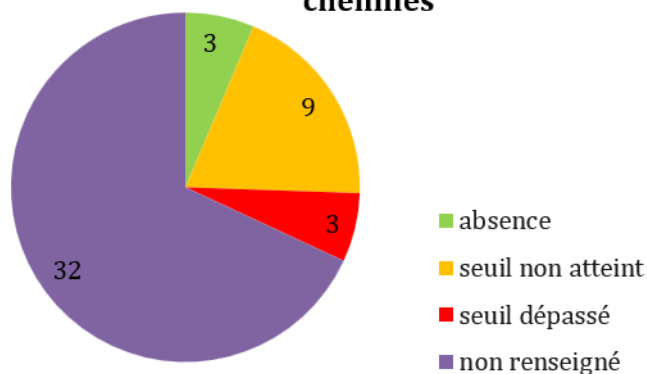
Galleries de charançons (photo ITB)



4 parcelles dans l'Oise signalent la présence de charançons et 1 parcelle dans la Somme. Les dégâts ne sont visibles qu'en sectionnant le collet des betteraves. A ce jour, il n'existe pas de méthode efficace de lutte contre le *Lixus juncii*.



Teignes - % de plantes avec dégâts frais et chenilles



Les conditions séchantes et la perte de feuilles associées rendent plus facile d'accès le collet des betteraves aux teignes et l'absence de pluie ne permet pas l'élimination des chenilles de teignes. Nous constatons cette semaine la présence des ravageurs sur 12 parcelles, dont 3 ont atteint le seuil indicatif de risque de 10 % de plantes touchées avec présence de chenilles ou de dégâts frais.



Dégâts de teignes
(photo ITB)



Chenille de teignes
(photo ITB)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despreux, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genec, IREO de Filzacourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôles, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternois, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaport, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Haute-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT
Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Écologie

